

tate aujourd'hui que d'après le *Globe and Mail* il y a une nouvelle augmentation à l'égard des prêts pour l'amélioration des habitations. Cette formule ne s'appliquait pas à ces prêts qui restaient à 6 p. 100.

On applique maintenant cette règle, et le taux d'intérêt sur les prêts pour la transformation des maisons sera de 7¼ p. 100.

Nous avons une crise du logement au Canada, et un ralentissement des mises en chantier. Quant au ministre, il prétend résoudre ce problème en augmentant le taux d'intérêt. Nous, membres du NPD, disons que c'est une solution boiteuse, que la bonne solution serait de créer un ministère fédéral du logement et de l'urbanisation et de fixer l'intérêt sur les hypothèques de la LNH à 5 p. 100 au maximum. Nous croyons aussi que si besoin en est, le gouvernement devrait mettre plus d'argent à la disposition des emprunteurs afin d'aider les jeunes ménages à construire leur maison. Si l'on agissait ainsi, je crois que la crise du logement perdrait de sa gravité et le problème serait résolu.

L'hon. John N. Turner (régistrare général): Je tiens à exprimer mes regrets au député pour l'absence du ministre et du secrétaire parlementaire chargés de ce ministère. En leur nom et au nom du gouvernement, permettez-moi d'assurer au député que d'après les récentes données statistiques, les mises en chantier de maisons ont enregistré un regain remarquable ces dernières semaines et ces derniers mois, et nous nous attendons à ce que leur chiffre à la fin de l'année soit plus considérable que celui de l'année précédente.

Je regrette, tout comme le ministre et le gouvernement, que les taux d'intérêt actuels

soient aussi élevés, mais le député devrait songer aux raisons de cette hausse, je pense. Le chiffre élevé de ces taux ne provient pas d'une mesure arbitraire, mais d'une pénurie d'argent et d'une forte demande d'argent sur notre continent. Le député se rend sûrement compte également que les fonds fédéraux rendus disponibles par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont encore plus considérables qu'auparavant, mais que la demande s'est sensiblement accrue. Enfin, il sait sûrement aussi que par suite des récentes révisions de la loi sur les banques, les banques à charte mettent maintenant des fonds en disponibilité pour la construction d'habitations.

Le gouvernement met tout en œuvre pour accroître les fonds disponibles, mais les taux d'intérêt découlent des conditions économiques concernant l'argent cher. Cette situation, comme la pénurie de capitaux, règne dans tout le monde occidental. Elle résulte d'un emploi et d'une demande excessifs des ressources monétaires.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 19.)

[Les crédits suivants ont été adoptés aujourd'hui au comité des subsides.]

DÉFENSE NATIONALE:

1, 15, 20, 25, 30, 35, 45, 48, 50 et 55.

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL:

1, 5, 6, 8, 10, 15, 17, 20, 25, 30, 35, 40, 41 et 45.

TRANSPORTS:

1, 2, 3, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 50, 52, 55, 57, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, L100, L105 et L110.